

Moving for proximity



VOITURETTES PIÈCES DÉTACHÉES



SOMMAIRE

NI ⁻	rro	DI	\cap T		N
1 /	I N O	レし	\sim 1	\sim	ıv

ENTRETIEN REGULIER DU VEHICULE

PROCEDURE D'HIVERNAGE

PRE-RESTITUTION

RESTITUTION DEFINITIVE

FICHE DE RESTITUTION

PHOTO EXPERTISE

DOMMAGES TOLERES & FACTURABLES

RETOUR DES VEHICULES

RACHAT DES VEHICULES

A PROPOS D'HOPPER



12

13





Cher client,

Vous accompagner à chaque étape du contrat fait partie de nos engagements.

Nous savons que la gestion de la restitution constitue une phase essentielle pour la maîtrise des coûts.

C'est pour cette raison que nous avons élaboré ce guide qui vous permet d'aborder la fin de contrat en toute sérénité.

Ce guide vous présente, étape par étape, les modalités pratiques liées à la restitution.

François TIBERGHIEN Directeur Général



Cédric TIBERGHIEN Directeur Commercial





Cet entretien comporte les différents points de contrôles suivants :



 Vérifiez que le niveau d'eau (déminéralisée) des batteries soit toujours suffisant. Un contrôle tous les 15 jours est nécessaire en été et tous les 30 jours en Hiver.

Pour vous faciliter la tâche, il existe un système simple et efficace : le remplissage centralisé.

NB: le niveau se fait après la charge

- Vérifiez tous les mois le serrage et le graissage des cosses des batteries. Ceci évitera la détérioration des cosses et des câbles.
- Pour les batteries AGM ou lithium, juste vérifier le bon serrage des cosses (ne pas serrer trop fort mais ces cosses ne doivent pas pouvoir bouger).
- Pour tous les types de batteries : éviter les décharges profondes qui viennent soit d'une forte utilisation sans recharge dans les heures qui suivent, soit d'une trop longue période d'inactivité sans mise en charge (cf page suivante).



 Le serrage des roues et la pression des pneus doivent être contrôlés régulièrement.
 (Pression des pneus : 1.4kg)



La période d'inactivité, hivernage, peut être extrêmement nocive pour les batteries. Lorsque vous placez votre voiture de golf en hivernage, suivez les recommandations ci-dessous pour s'assurer que les batteries restent en bonne état et prêt à l'emploi.

- Ranger de préférence votre voiture de golf dans un endroit frais, sec et à l'abri des éléments.
- Nettoyage et graissage des cosses de batteries.
- Après une charge complète, faire le niveau des batteries à l'aide d'eau déminéralisé.
- Une fois le niveau effectué, vous pouvez brancher le chargeur pendant tout l'hivernage, en mettant l'interrupteur sous le siège sur Tow.
- Toutes les semaines, débrancher le chargeur, attendre 2 minutes, rebrancher le chargeur afin qu'il reprenne un cycle de charge. Le but de cette manipulation est de toujours maintenir vos batteries complètement chargées.
- Ou : charger à fond votre voiturette (débrancher une batterie et le chargeur) à la reprise d'activités : rebrancher la batterie et charger à fond le véhicule.

RAPPEL

Quand votre voiture est en charge, il faut absolument que la clef de contact soit sur OFF et que l'interrupteur sous le siège soit sur la position TOW. Cela évite toute consommation superflue

Anticipez votre budget « restitution ».

Hopper vous propose d'anticiper les éventuels coûts de remise en état de vos véhicules grâce à la pré-restitution.

Abordez la restitution en toute sérénité!

La pré-restitution est un examen à réaliser au moins trois mois avant la fin du contrat. Cette estimation préalable permet de définir le niveau de vétusté du véhicule et indique si les normes « d'état standard » sont respectées.

Pour bénéficier de cette expertise, il suffit de prendre rendez-vous avec notre expert au 03 20 00 72 41 ou commercial@hopper.fr Une estimation des frais de remise en état vous sera transmise.

2 possibilités pour maîtriser votre budget :

- Effectuez, à votre charge, les réparations requises avant la restitution.
- Restituez en l'état le véhicule et réglez les frais de remise en état définis le jour de la restitution définitive.

RAPPEL PRATIQUE

pré-restitution HOPPER

- Pensez aux modifications de contrat.
- Pour optimiser les derniers mois de loyers, n'hésitez pas à contacter votre chargé(e) d'Affaires 3 mois minimum avant la fin du contrat.



CONTACTEZ HOPPER

En fin de contrat, contacter notre expert au 03 20 00 72 41 pour fixer une date de restitution. Le rendez-vous est à planifier quinze jours avant la date de restitution au minimum. Un rapport d'inspection est complété et des photos du

Un rapport d'inspection est complété et des photos du véhicule sont prises par HOPPER.





Remplissez l'attestation de restitution.

En l'absence de rendez-vous avec HOPPER, seule une fiche de restitution HOPPER est à renseigner par le locataire.

La restitution se fait généralement dans l'établissement livreur du nouveau véhicule ou auprès de n'importe quel professionnel de l'automobile.

Envoyez les documents.

Un exemplaire de la (les) Fiche(s) de Restitution est à retourner à notre Service Restitution :

HOPPER SAS Restitution Véhicule 285 rue de Gamand 59810 Lesquin

L'envoi de la fiche de restitution et des documents afférents au véhicule permet :

- L'arrêt définitif du contrat,
- Le chiffrage des éventuels frais de remise en état.
- Le déplacement pour prise de photos et rapport d'inspection.

DATE	//	CLIENT		
CONTRAT		N	I° SERIE	



Nature	Etat Ok	Quantité à remplacer	Prix tarif H.T.	Prix facturé H.T. en tenant compte de la vétusté	TOTAL H.T.			
MÉCANIQUE								
Châssis			2 210,00 €	1 800,00 €				
Crémaillière			375,00 €	375,00 €				
Levier de direction			24,00 €	10,21 €				
Batterie (unité)								
1			166,01 €	25,00 €				
2			166,01 €	25,00 €				
3			166,01 €	25,00 €				
4			166,01 €	25,00 €				
5			166,01 €	25,00 €				
6			166,01 €	25,00 €				
Chargeur			590,00 €	590,00 €				
Banquette								
Assise			285,00 €	175,00 €				
Dossier			211,67 €	130,00 €				
		ÉTAT	VISUEL					
Pare choc AV			75,00 €	75,00 €				
Pare choc AR			175,00 €	175,00 €				
Bandeau droit			49,10 €	30,00 €				
Bandeau Gauche			49,10 €	30,00 €				
Car Avant			216,67 €	150,00 €				
Car panneau millieu			160,83 €	100,00 €				
Bac Yamaha			117,50 €	80,00 €				
Car Conducteur			160,83 €	100,00 €				
Car Passager			160,83 €	100,00 €				
Tableau de Bord			160,83 €	100,00 €				
Pare brise			391,67 €	150,00 €				
Remplissage centralisé			150,00 €	100,00 €				
Pneu								
1			53,55 €	20,00 €				
2			53,55 €	20,00 €				
3			53,55 €	20,00 €				
4			53,55 €	20,00 €				
				TOTAL				
				IOIAL				

SIGNATURES

Le client,

Pour Hopper,

Place à la transparence grâce à la photo expertise!



 Photographier le véhicule et les dommages existants*,



 Rédiger un rapport d'inspection lors de la restitution définitive,



• Rédiger un rapport d'expertise indiquant les éventuels frais de remise en état.

IMPORTANT

- Seul le chiffrage établi par HOPPER le jour de la restitution définitive est pris en compte pour l'éventuelle facturation de frais de remise en état (des dommages pouvant intervenir entre la prérestitution et la restitution définitive).
- Une contre expertise à votre charge est possible.





* Les photos prises par notre expert sont à votre disposition sur simple demande.

USURE NORMALE DU VÉHICULE

Les dommages liés à une usure normale sont tolérés.

INTÉRIEURS ET SELLERIES

Habitacle ne nécessitant ni réparation ni nettoyage : sans mauvaise odeur et/ou saleté persistante nécessitant un nettoyage chimique.

ROUES

Pneus dont la structure est > 2.5 mm (usure < 50 %)

CARROSSERIE & PEINTURE







Rayures sans rouille pouvant être éliminées par polissage (moins de 10 cm et nombre rayures + bosses inférieures à 2 cm)

USURE NON STANDARD

Les dommages liés à une usure non standard sont facturables.

INTERIEUR & SELLERIE





Toutes déchirures ou éraflures des matériaux à l'intérieur du véhicule (revêtements, garnissages, tapis de sol ...), tâches permanentes ou brûlures.

ENJOLIVEURS / ROUES



Pneus dont la structure est < 2,5 mm (usure de plus de 50%).

CARROSSERIE & PEINTURE





Tous dégâts accompagnés de rouille (petites bosses et petites griffes).

PARE-BRISE, OPTIQUES & FEUX





Pare-brise ou toute surface vitrée, cassée ou fêlée.

PARE-CHOCS / PROTECTIONS LATÉRALES



Les pare-chocs ou protections latérales déformés, cassés ou fendus.

Les rayures dont la superficie dépasse ou égale 10 cm.

Pour nous permettre d'arrêter votre contrat, merci de penser à suivre les points suivants :

Les véhicules sont à retourner impérativement chez HOPPER :

Hopper SAS 285 rue de Gamand 59810 Lesquin

Si vous ne souhaitez pas gérer la logistique du retour, Hopper peut à votre demande organiser l'enlèvement. Un devis vous sera proposé.

L'accord du loueur est obligatoire. Aucun retour ne sera accepté sans accord écrit du loueur.

Les éléments à restituer :

- Les 2 jeux de clefs.
- Le chargeur.



Rachat de votre véhicule :

Si vous souhaitez acquérir le véhicule en fin de contrat, le service commercial d'Hopper vous fera une proposition sur votre véhicule vendu en l'état, pour nous contacter:

Hopper Service Commercial 03 20 00 72 41

Achat d'un autre véhicule d'occasion :

Les véhicules d'occasion sont disponibles sur notre site Internet :

www.hopper.fr



HOPPER propose de nombreux modèles de véhicules, que ce soit en neuf ou en occasion mais aussi en location courte ou longue durée. Les voiturettes, thermiques ou électriques, répondront à vos besoins :

- déplacements de clients au sein du complexe
- utilitaire, logistique, ...
- sur route via les modèles homologués

HOPPER propose également des configurations de véhicules qui pourront répondre à différents usages.

NEUF

nos véhicules Yamaha sont garantis 3 ans et 4 ans pour les batteries (sous réserve de contrôles)

OCCASION

nos occasions sont garanties 1 AN

LOCATION

longue durée sur 36 ou 48 mois avec maintenance et assurances

ÉVÈNEMENTIEL

large gamme de véhicule 2,4,6 places, utilitaires avec benne... Location à la journée, semaine, mois, transport assuré





- Notre volonté est de nous rapprocher de plus en plus de nos clients, c'est pour cela que début 2021 Hopper s'installe dans la Loire Atlantique à Pontchâteau (entre Vannes et Nantes), et qu'un projet d'installation dans le Sud-Est est en cours.
- Nous mettons tout en œuvre avec nos techniciens itinérants pour apporter le support technique à tous nos clients

2005 CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ HOPPER

2007 INSTALLATION A WASQUEHAL
[300 M² D'ENTREPOT]

2008 ACCORD DE DISTRIBUTION YAMAHA

2017 TRANSFERT A LESQUIN
[1 000 M² D'ENTREPOT]

2021 INSTALLATION A PONTCHATEAU
[CAPACITÉ DE STOCKAGE X2]



NOUS CONTACTER

285 rue de Gamand 59810 Lesquin 03.20.00.72.41 commercial@hopper-aolfettes.com

HEURES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

ACCÈS DIRECT
Lille par A1- sortie CRT LESQUIN

